

Le Mérydien

Le mensuel d'information des Mérysiens

N°162 · janvier 2023



11 & 12 février

*Les artisans du
chocolat vous
invitent au château !*

20
TERRE
DE JEUX
24

OLYMPISME
Méry, labellisée Terre
de jeux 2024 / p.2



CITOYENNETÉ
Le conseil municipal des
jeunes est installé / p. 5



ÉCOLOGIE
Agir ensemble pour
la planète / p. 6 & 7



ÉVÈNEMENT
La Grande Chocolaterie
/ p.9



SPECTACLE
Humour avec Tom Villa
à La Luciole / p.12



1. 3 décembre Une chaleureuse soirée dédiée à nos associations

2. 18 décembre Finale de la Coupe du Monde : au bout du suspense pour les 250 supporters des Bleus à La Luciole

3. 16 décembre Noël solidaire à l'école du Centre avec le calendrier de l'avent inversé : chaque jour, un élève apporte un don remis au Secours Populaire pour aider les plus démunis

4. 24 décembre Café, chouquettes, vin chaud et batucada endiablée sur le marché du jour de Noël

5. 20 décembre Distribution de 350 colis de Noël aux seniors de Méry

6&7. 17 décembre 160 convives au goûter de Noël des aînés à La Luciole



La bonne étoile

« Il n'y a personne qui soit né sous une mauvaise étoile, il n'y a que des gens qui ne savent pas lire le ciel. »

Dalaï Lama



A lire notre ciel de ce début d'année, il y aurait sans doute de quoi s'inquiéter pour 2023.

La crise sanitaire qui s'éternise, la guerre en Ukraine qui s'enlise, la réforme des retraites qui réveille l'agitation sociale, l'inflation qui pénalise

les familles, notre système de santé en détresse, la dette de la France qu'il faudra bien rembourser... N'en jetez plus, la coupe est pleine !

Et pourtant, « quand je me regarde je me désole, quand je me compare je me console » : regardons autour de nous, voyageons à l'étranger et mesurons notre chance de vivre au quotidien dans un environnement privilégié, dans un pays prospère (cinquième économie mondiale !) et en paix, dans une société solidaire pour les plus fragiles. A bien y regarder, nous avons surtout d'inestimables atouts. Alors, plutôt que de broyer du noir, abordons 2023 avec optimisme !

A Méry, de grands projets sont à l'ordre du jour : notre salle des fêtes rénovée sera livrée en juillet, les travaux de la nouvelle école Pablo Neruda vont débiter pour une livraison en 2025, les arbres de la Forêt de Maubuisson sont plantés à un rythme soutenu (405 000 à ce jour !), le concours d'architectes pour notre deuxième gymnase est lancé...

Et puis, stimulés par l'augmentation vertigineuse de nos factures de gaz et d'électricité, nous accélérons nos projets de réduction de notre empreinte environnementale avec le plan « Méry, ma planète ! ». Une formidable occasion de mobilisation collective à laquelle chacun d'entre nous peut s'associer, pour adopter des comportements plus responsables et contribuer à transmettre aux générations à venir une planète en bonne santé.

Alors, sans occulter les difficultés et en gardant l'objectif de faire toujours mieux, retrouvons le sourire, apprenons à lire notre ciel bleu et croyons en notre bonne étoile pour 2023.

Je vous souhaite une belle et heureuse année.

Pierre-Edouard EON
Maire de Méry-sur-Oise
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise



Méry, labellisée Terre de jeux 2024.

Désireuse de s'associer à la mobilisation autour des Jeux Olympiques de Paris en 2024, Méry a sollicité et obtenu le label « Terre de jeux 2024 ». Tout au long de l'année 2023 et jusqu'à la cérémonie d'ouverture du 26 juillet 2024, nos services Sport, Jeunesse et Culture proposeront des événements et animations autour du sport et de l'handisport.

Les écoles et le collège de Méry participeront à des sorties sportives de VTT au printemps, à une semaine Olympique handisport en avril et s'affronteront lors de « mini-olympiades » inter-écoles. En juillet, Méry Plouz' sera aussi l'occasion, pour nos associations sportives, de mettre à l'honneur les sports représentés aux JO d'été. Avis aux adeptes de breakdance, nouvelle discipline olympique en 2024 !



LE CHIFFRE DU MOIS

5 C'est le nombre de Jeux Olympiques que la France a accueillis depuis les premiers Jeux de l'ère moderne, à Athènes en 1896 : les jeux d'été, à Paris (1900 et 1924) et les jeux d'hiver

à Chamonix (1924, les premiers JO d'hiver), Grenoble (1968) et Albertville (1992). Il y a donc bientôt 100 ans que les athlètes du monde entier ne se sont pas affrontés sous la Tour Eiffel !

TRAVAUX

Requalification de l'avenue de la Libération : clap de fin !

Piloté par le Conseil départemental, le chantier majeur de la rénovation de l'avenue de la Libération qui aura duré plus de six mois, s'est achevé en décembre, rendant l'artère principale de Méry à une circulation normale. Ce chantier très complexe a comporté la reprise de structure et la rénovation complète de la chaussée et des trottoirs, l'enfouissement de tous les réseaux aériens jusqu'à la rue Pierre Curie et le remplacement des éclairages publics par des éclairages à LED. Il ne reste qu'à réaliser les plantations au printemps pour verdifier un peu plus notre avenue. Un grand merci aux riverains de l'avenue et aux automobilistes des heures de pointe pour leur patience et leur compréhension.



TRI-ACTION tisse sa toile

Notre syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères, Tri-Action, vous invite à surfer sur son nouveau site web, doté d'une interface plus intuitive et d'un accès direct aux différents formulaires (problème de collecte, rendez-vous encombrants, remplacement de conteneurs...). Nouveauté aussi, une page est dédiée à chaque commune du syndicat, pour retrouver facilement toutes les informations locales (calendriers de collecte, dates de distribution des sacs de déchets verts, déchetteries mobiles...).

www.syndicat-tri-action.fr



Un nouveau médecin généraliste à la Maison de Santé

Depuis le 11 janvier, le **Dr Sahara AZIS** a pris la suite du Dr Holliéz dans notre Maison de Santé. Agé de 56 ans, Auversois, marié et père de deux enfants, également médecin urgentiste à Pontoise et médecin régulateur du SAMU, le Dr Azis exerçait jusqu'à présent à Cergy. Il reçoit sur rendez-vous via Doctolib, les mercredis et samedis en janvier, et élargira progressivement son planning de consultation pour devenir médecin à plein temps à Méry d'ici avril.

Marine Ink Tattoo

Tatoueuse professionnelle, **Marine Mèrabtène** a ouvert son salon de tatouage à Méry, dans la zone d'activité des Quatre Chemins. Elle vous reçoit du mardi au samedi, de 11h à 20h, pour parler de votre projet, vous conseiller et réaliser le tatouage qui vous inspire.

Téléphone : 06 15 28 84 52

Retrouvez-la sur les réseaux sociaux :

 **Marine Ink Tattoo**
 **Marine Merabtene**



Les huîtres, c'est bon pour la santé !

Déjà présents chaque semaine sur notre marché, nos ostréiculteurs préférés installent aussi leur stand tous les vendredis de 15h à 19h sur le parking de La Luciole, jusqu'en avril. **Nathalie et Michaël** vous proposent leurs huîtres 100 % naturelles et ultra-fraîches, en provenance directe de l'île d'Oléron. Riches en vitamines et en oligo-éléments, les huîtres contribuent à nous maintenir en bonne santé et au bon fonctionnement de notre organisme !

Michaël et Nathalie Poirier - "Les huîtres du Cayens" - 2 rue du bocage - 17 550 dolus d'Oléron / 06 73 30 24 33 / 06 79 74 99 41 / www.leshuitresducayens.fr



RECENSEMENT

Serons-nous officiellement 10 000 Mérysiens en 2023 ?

Comme tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, Méry procèdera en 2023 au recensement exhaustif de sa population, **du 19 janvier au 18 février**. En 2017, ce décompte avait officialisé une population de... 9 987 habitants.

Un agent recenseur, missionné par la Mairie, se présentera à votre domicile. Vous le reconnaîtrez grâce à la carte tricolore qu'il est tenu de vous présenter. Il vous proposera de vous recenser en ligne, en vous communiquant les codes d'accès à un questionnaire. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra le questionnaire papier et vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne le récupérer.

Cela va sans dire, le recensement de la population est obligatoire et gratuit. Ne répondez donc pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent !

Conseil Municipal des Jeunes Mérysiens : la relève est assurée !



Le 14 décembre, La Luciole accueillait la séance solennelle d'installation du tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes Mérysiens (CMJM) : 14 élèves de CM1, CM2 et 6^e, 7 filles et 7 garçons pour respecter la parité, élus pour deux ans par leurs camarades à l'issue d'une campagne acharnée opposant 38 candidats.



Sous les regards émus et fiers de leurs parents, nos 14 jeunes élus ont été accueillis et installés par **Rémi du Peloux**, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, **Laurence Barthélémi**, adjointe aux Affaires scolaires et à l'Enfance et **Pierre-Edouard Eon**, Maire de Méry, qui a officiellement remis à chacun son écharpe tricolore. Impatients de s'investir pour leur ville et ses habitants, fourmillant d'idées et de projets, nos jeunes conseillers choisiront librement

leurs thèmes de travail, débattus lors des séances du Conseil municipal des jeunes une fois par trimestre pour élaborer des propositions. Ils pourront aussi être consultés par le Conseil municipal « adulte » sur tous les sujets de la vie à Méry. Et ils devront gérer, avec rigueur et souci de l'argent public, le budget du Conseil municipal des Jeunes pour mener à bien leurs projets, accompagnés par le service Jeunesse et les élus à la Jeunesse et à l'Enfance.



Les « vieux » élus du Conseil municipal souhaitent à leurs nouveaux collègues épanouissement et réussite pour ce mandat et remercient les enseignants des écoles et du collège qui ont encouragé leurs élèves à s'engager dans cette belle aventure de découverte de la citoyenneté.

RETOUR EN IMAGES



Vacances de Noël actives pour les jeunes Mérysiens avec l'Espace Jeunes



Agir ensemble

Dans le Mérydien de septembre 2022, nous évoquions la nécessité de tendre vers le « zéro carbone » et d'évoluer vers davantage de responsabilité en matière d'impact environnemental, pour contribuer à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique.



LE MOT DE L'ÉLU

Grégory Crozzolo
Conseiller municipal
délégué au plan
« Méry, ma planète ! »



« **Consciente des enjeux de développement durable, la Municipalité est engagée dans un plan d'actions pour réduire l'empreinte environnementale de notre commune. Mais, avec « Méry, ma planète ! », c'est l'ensemble des Mérysiens que nous avons l'ambition de mobiliser. C'est un formidable projet collectif, rejoignez-nous !** »

Des actions déjà engagées

Les messages alarmistes sur le réchauffement climatique et l'urgence d'agir pour la transition énergétique ne datent pas de la crise ukrainienne ! Aussi, depuis plusieurs années, les services municipaux mènent une politique volontariste de réduction des consommations énergétiques de la commune par la mise en œuvre de mesures concrètes.

Bâtiments communaux

- Installation de nouvelles chaudières basse consommation : Mairie, Pavillon de l'Horloge, écoles de Méry, Anciennes Ecuries...
- Construction de deux bâtiments aux nouvelles normes environnementales : salle des fêtes (2023), nouvelle école Pablo Neruda (2025)
- Travaux d'isolation thermique des toitures des écoles, à l'espace Jeunes
- Remplacement des fenêtres à l'école élémentaire du Centre
- Limitation de la température des bâtiments administratifs à 19 °C
- Remplacement progressif de tous les éclairages par des LED : Mairie, salles de musique, CTM, Espace Jeunes, Médiathèque, écoles...



Face à l'urgence, un plan renforcé

La crise inflationniste et l'arrêt des livraisons de gaz russe ont révélé notre dépendance énergétique et provoqué la hausse vertigineuse de nos factures de gaz et d'électricité. La crise ukrainienne agit comme un accélérateur des mesures visant à diminuer nos consommations énergétiques.

Bâtiments communaux

- Décalage de la saison de chauffe
- Eglise : abaissement de la température à 14°C en accord avec la paroisse
- Interdiction des chauffages d'appoint énergivores
- Abaissement à 14°C de la température des écoles en période de vacances scolaires
- Fermeture des équipements culturels, sportifs et associatifs pendant les vacances scolaires



Des objectifs de long terme

L'urgence de la période est une chose, mais l'objectif est bien, avec « Méry, ma planète ! », d'inscrire durablement nos actions en matière de transition écologique, au travers d'une véritable stratégie susceptible de mobiliser tous les acteurs de la Ville.

Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé en transition écologique, nous lançons une démarche visant à mesurer l'empreinte environnementale de Méry, à nous doter d'indicateurs permettant d'évaluer nos résultats et à nous fixer des objectifs réalistes et un plan d'actions structuré.

Habitants, élus, services municipaux, associations, enseignants, utilisateurs des équipements sportifs et culturels, commerçants et entreprises... Chacun, à son niveau, a la possibilité d'agir !

Bâtiments communaux

- Chauffage des bâtiments communaux avec solution de pilotage intelligent
- Installation de récupérateurs d'eau dans les écoles et dans les bâtiments publics (stades, La Luciole)
- Généralisation des éclairages à détecteurs de présence dans les lieux de passage
- Remplacement des fenêtres au CTM et au service urbanisme
- Poursuite de la rénovation thermique des écoles (toit de l'école maternelle Gaston Monmousseau)



Éclairage public

- Poursuite du déploiement des LED pour atteindre les 100 %
- Etude en cours pour un marché d'éclairage intelligent (pilotage sélectif de l'extinction, de la réduction de l'intensité lumineuse, allumage à détection de présence...)

Équipements sportifs

- Remplacement des éclairages du stade Jean Brestel en LED (2023)



pour une planète durable

La crise énergétique et inflationniste, provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui se traduit notamment par l'augmentation incontrôlée de nos factures de gaz et d'électricité, nous pousse à accélérer notre plan de transition écologique. Car naturellement, la Ville se doit d'être la plus exemplaire possible.

Mais c'est surtout chacun d'entre nous qui devra adapter ses comportements pour participer à cette révolution en cours et transmettre aux générations futures une planète durable.

Avec « *Méry, ma planète !* » agissons tous ensemble : il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Éclairage public



- Passage progressif en LED des éclairages, y compris pour les illuminations de Noël
- Équipement des candélabres en réducteurs de tension avec abaissement de l'intensité lumineuse
- Installation d'éclairages alimentés par panneaux solaires
- Suppression du projet d'installation de panneaux d'information lumineux sur l'espace public

Équipements sportifs



- Passage en LED des éclairages du gymnase de la salle des sports, des terrains de tennis
- Installation de nouveaux éclairages LED au stade Bernard Gambier

Éclairage public



- Extinction des façades de la Mairie, de la Luciole et du parking attenant à 22h15.
- Réduction à un mois au lieu de deux de la période des illuminations de Noël
- Extinction des éclairages publics entre 23h30 et 4h30
- Accélération du déploiement des LED, notamment dans toutes les écoles en 2023



Environnement



- Renaturation des berges de l'Oise au pont d'Auvers
- Etude du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la végétalisation des cours d'école et des espaces publics
- Etude avec le SIAVOS pour la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration (arrosage des espaces verts et du stage, nettoyage des voiries...)
- Réflexion sur l'aménagement d'ombrières photovoltaïques sur les espaces publics (parkings) et de panneaux solaires sur les bâtiments (gymnases, écoles, La Luciole)

Environnement



- Création de la Forêt de Maubuisson : plantation en cours d'un million d'arbres, dont 27 % sur le territoire de Méry, sur la plaine de Pierrelaye
- Plantations de vivaces et de plantes à faible consommation d'eau, bâchage et paillage des espaces verts
- Création des jardins partagés à La Luciole
- Opérations citoyennes « *Nettoyons la nature* » deux fois par an
- Eco pâturage dans le parc du Château

Équipements sportifs



- Extinction à 22h15 des éclairages des équipements sportifs et culturels, fin de l'utilisation des équipements à 22h30
- Limitation de température :
 - > 15°C dans le gymnase
 - > 17°C dans les club houses (stade Jean Brestel, Tennis, Archers, pétanque)
 - > 12°C des vestiaires des stades

Citoyenneté



- Création d'un groupe de travail pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires
- Sensibilisation des Mérysiens au tri des déchets organiques
- Incitation à l'utilisation des filières de recyclage (lampes, piles, meubles, électro-ménager, jouets...)
- Incitation au compostage (déchets organiques, déchets végétaux) et à l'équipement individuel en récupérateurs d'eau de pluie

Mobilité



- Création de pistes et voies cyclables : mise en œuvre du plan vélo communal voté par le Conseil municipal
- Programme d'installation de bornes de recharge électrique sur l'espace public

Mobilité



- Acquisition de véhicules municipaux électriques et installation de bornes de recharge (Mairie, CTM)
- Gestion mutualisée de la flotte de véhicules municipale

Solidarité



- Dispositifs du CCAS d'aide au paiement du chauffage et de la facture d'eau
- Maintien de la température à 20°C dans les crèches

Communication



- Sensibilisation aux éco-gestes au sein de la collectivité
- Incitation à utiliser l'application EcoWatt
- Rappel de la réglementation nationale d'extinction nocturne des commerçants et incitation à éteindre dès la fermeture

Un défi collectif

Cette démarche de réflexion et d'action ne produira pleinement ses effets que si elle est collective et participative. Si vous êtes motivés par « *Méry, ma planète !* », si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice environnemental, si vous avez des initiatives ou des idées à nous proposer, n'hésitez pas à nous écrire à merymaplanete@merysuroise.fr.

Méry Christmas



La Magie de Noël au château

10 & 11 décembre

11 & 12 FÉVRIER

Les artisans du chocolat vous invitent au château !

Privés de chocolat pendant trois ans par la crise sanitaire, les Mérysiens retrouveront avec bonheur La Grande Chocolaterie qui investit à nouveau les salons du château pour mettre à l'honneur le véritable chocolat artisanal de tradition.

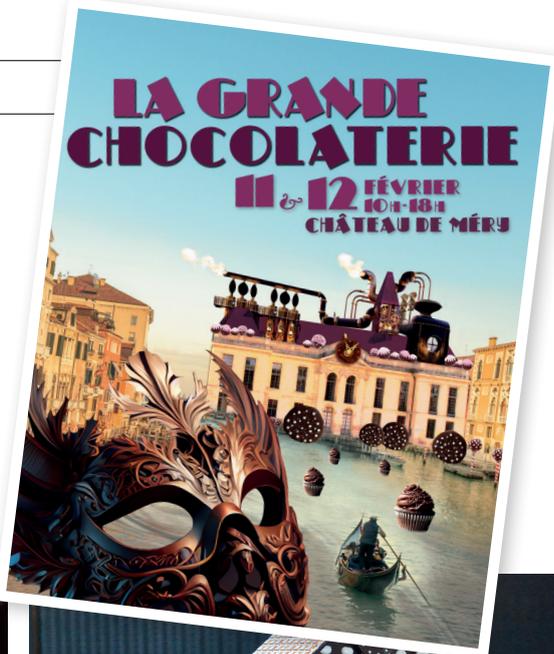


Eric Bernier, maître-chocolatier installé à Puiseux-Pontoise, a réuni autour de lui dix de ses confrères artisans qui vous présenteront leurs créations et partageront avec vous leur passion pour le cacao.

Pour ce week-end 100 % gourmand, vous découvrirez une fontaine de chocolat, des ateliers « tout choco » pour les enfants, des démonstrations de sculptures en chocolat, le showroom des créations de nos chocolatiers et, clou du spectacle, assistez au défilé des masques vénitiens... en chocolat bien sûr !

Sans oublier, naturellement, pendant tout le week-end, la dégustation et la vente d'irrésistibles bonbons en chocolat, à offrir et déguster en amoureux, deux jours plus tard, à l'occasion de la Saint-Valentin.

La Grande Chocolaterie - Samedi 11 et dimanche 12 février, de 10h à 18h, au château. Petite restauration sur place.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chocolat ne fait pas grossir !

Mettons fin aux accusations diffamatoires contre nos tablettes favorites : il est prouvé que le chocolat ne fait pas grossir... s'il est consommé en quantité raisonnable. De très sérieuses études scientifiques démontreraient même que, consommé à raison de 30 à 100 grammes par jour et associé à un régime peu glucidique, le chocolat noir peut vous aider à perdre du poids et à affiner vos muscles. Alors, pourquoi se priver ?!



AGENDA SCOLAIRE

Inscriptions scolaires
2023/2024

Pour les enfants entrant en **petite section**, au **CP** ou pour tout **nouvel élève** à la rentrée de septembre 2023, l'inscription scolaire en Mairie est obligatoire. Elle se déroule en deux temps :

- Dépôt d'un dossier de pré-inscription au service Affaires scolaires, par e-mail ou par courrier, **entre le 16 janvier et le 17 février.**

- Après étude de l'ensemble des demandes d'inscription **jusqu'au 17 mars**, rendez-vous individuel pour la remise du certificat d'inscription qui devra être présenté par la famille à l'école.

Pour recevoir le dossier de pré-inscription et la liste des documents à fournir, contactez le service Affaires Scolaires : education@merysuroise.fr ou 01 30 36 23 34/ 23 17.

Jeudi 26/01 à 19h30

→ **Tosca**

de **Giacomo Puccini**

Retransmission en direct de l'Opéra de Paris. En direct du Dutch National Opera (Amsterdam). En italien, sous-titré en français. Durée : 2h30 plus 1 entracte. La Luciole



Mercredi 15/02 à 20h

→ **Conseil Municipal**
Vote du Budget 2023.

La Luciole

Jeudi 26/01 à 19h30

→ **Le roi Lear**

de **William Shakespeare**

En direct de la Comédie Française
Mise en scène : Thomas Ostermeier
Durée : 2h50. La Luciole



Vendredi 3/02 à 20h

→ **Conférence d'histoire de l'Art**

Art déco France/
Amérique du Nord.

La Luciole



Samedi 4/02 à 21h

→ **Tom Villa**

Humour. La Luciole



Samedi 11 et dimanche 12/02
de 10h à 18h

→ **La Grande Chocolaterie**

Château de Méry. Entrée libre

**LES ATELIERS
DES SENIORS***
à La Luciole



Vendredi 17/01 de 9h à 12h

→ **Esthétique**

Vendredis 27/01 de 10h à 12h

→ **Atelier scrapbooking**

*Renseignements et inscriptions
au 01 30 36 23 11

Médiathèque

Des histoires à l'infini pour les petits



L'équipe de la Médiathèque a élaboré et construit une boîte à histoires (une « Crankie Box » de son nom américain) qui permet des narrations animées sous le regard émerveillé des petits comme des grands.

Le principe est simple : une histoire, imprimée d'un seul tenant sur un rouleau, est fixée aux deux manivelles de la boîte et déroulée au fur et à mesure de la narration. Inspirée des panoramas mouvants du 19^e siècle qu'on retrouvait sur les foires américaines, la Crankie Box se transforme aisément en théâtre d'ombres chinoises, en diorama (procédé permettant d'explorer un décor en trois dimensions), ou en kamishibai (forme de théâtre de papier japonais), pour ajouter l'image à l'histoire et fertiliser l'imaginaire des enfants.

Avant les vacances de Noël, nos médiathécaires ont expérimenté avec succès leur création auprès des élèves de maternelle de Méry, avec l'adaptation du conte *Le Petit Bonhomme de Pain d'Épices*.

Les enfantines pour les tout-petits

Pour l'éveil des tout-petits, la Médiathèque propose des comptines, histoires et jeux de doigts, chaque premier samedi du mois, en 2 sessions d'une demi-heure : à 10h30 pour les 18 mois-3 ans et à 11h pour les 4-6 ans.

Mercredi 18 janvier et samedi 21 janvier à la Médiathèque. Accès libre sur réservation aux adhérents de la Médiathèque, places limitées : 01 30 36 40 58

CONFÉRENCE D'HISTOIRE DE L'ART

VENDREDI 3 FÉVRIER À 20H

Art déco France/Amérique du Nord



Comment le style français Art déco a-t-il influencé l'architecture, la décoration, le mode de vie et le goût des Nord-Américains ? À travers un parcours inédit, s'intéressant à l'architecture, mais aussi à l'ensemble de la vie culturelle et artistique depuis la fin du 19^e siècle jusqu'aux années 1930, l'exposition Art déco France/Amérique du Nord se fait le reflet du dialogue incessant de ces années entre la France et l'Amérique autour du style Art Nouveau. Art déco France/Amérique du Nord à la Cité de l'architecture, est le thème de notre prochaine conférence d'histoire de l'art, animée par Virginie notre passionnante conférencière.

Vendredi 3 février à 20h, à La Luciole - Participation : 7,5 € (tarif familial), 5 € (plein tarif) et 1 € (tarif réduit moins de 16 ans et demandeurs d'emploi) / Billets en vente à La Luciole (du mardi au vendredi de 14h à 18h), ou sur place le jour même (dans la limite des places disponibles) à partir de 20h. Renseignements au 01 30 36 23 00.

19 novembre
Oldelaf en concert



26 novembre / **Soirée Disco**



11 décembre / **It's a small world**
comédie musicale par la Compagnie Tympanzé



TRIBUNES D'EXPRESSION / GROUPES D'OPPOSITION

Un 49.3 à la sauce Mérysienne pour Noël !

C'est en effet lors du conseil municipal de décembre que le maire de Méry a dégainé un 49.3 pour faire passer ses projets immobiliers en force et sans concertation.

Alors que nous avons voté à l'unanimité la nécessaire révision du PLU en juillet 2021, la majorité a préféré à la réflexion globale d'un aménagement de notre ville, imposer sa propre vision à court terme.

Ne nous y trompons pas, si nous avons voté cette révision du PLU c'était pour répondre à plusieurs objectifs. D'abord, le respect de la loi SRU afin que Méry atteigne les 25 % de logements sociaux. C'est un engagement indispensable pour que chacun puisse se loger convenablement.

Ensuite, équilibrer les différents quartiers de notre ville en prévoyant les équipements essentiels de service public. Enfin, faire entrer Méry dans une démarche écologique.

Ces objectifs ont été balayés avec une révision simplifiée du PLU sortie du chapeau par la majorité municipale à la veille de Noël. Pourquoi ? Parce que notre ville ne respecte pas la loi ! Pas besoin de caméras pour pister les contrevenants, le préfet du Val d'Oise avait laissé 3 ans à notre ville pour fixer un cap. Malheureusement, tout accaparée à sa réélection, la majorité a préféré éluder le sujet et axer ses actions sur la communication.

Si nous condamnons ce passage en force il n'en reste pas moins que nous devons agir pour que notre ville puisse proposer des logements abordables pour tous. Cela doit se faire par une vision à long terme et globale de notre ville en concertation avec les Mérysiens-nes. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

En tant qu'élu-es Engagé-e-s pour Méry nous continuerons à porter vos attentes.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2023.

Groupe « Engagé.e.s pour Méry »

Modifier le PLU, oui mais avec un objectif d'urbanisme durable

Si l'amélioration de la qualité de vie est une orientation primordiale dans l'urbanisme de nos villes, le développement durable du territoire doit devenir notre enjeu majeur. C'est incontournable, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre et nous adapter aux changements climatiques. Pour cela, nous devons adopter un modèle d'aménagement urbain qui limite les déplacements polluants permettant au plus grand nombre d'adopter des déplacements en adéquation avec le défi climatique. Pour ce faire, il nous semble incontournable d'avoir l'adhésion de nos concitoyens pour qu'ensemble nous adoptions de nouvelles pratiques d'urbanisme. A nous de proposer les outils qui nous conduiront vers un développement plus soutenable qui ne compromette pas celui des générations futures.

Or la municipalité a décidé de procéder à une modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'accélérer la réalisation de logements sur plusieurs secteurs de la ville. Rien dans cette évolution du PLU ne prend en compte la nécessité de construire autrement pour répondre aux problématiques de développement durable. Bien au contraire, les taux d'espaces laissés libres baissent sur tous les secteurs concernés par cette modification. Alors qu'il faudrait veiller à éliminer et ne plus créer d'îlots de chaleur au sein des villes, ces futures urbanisations de notre ville vont en créer de nouveaux. Il faudra être vigilants avec les constructions en cours et à venir ainsi que sur la révision du PLU engagée par la municipalité actuelle si nous voulons que Méry sur Oise adopte un urbanisme durable.

Groupe « Demain avec les Mérysiens » demainaveclesmerysiens@outlook.fr

CARNET

NOVEMBRE

Ils sont arrivés

- Enzo KLEIMANN
- Gianni TALAMONI
- Joanne DAO
- Selena BERGER
- Sohan GAID
- Anna BRETON
- Abssatou KÉBÉ
- Lana GRIGORYAN

Ils se sont dit « oui »

- Tahar SEHIM et Miriam BATICA FERREIRA
- Tudor MOISA et Elena LUNGU

Ils nous ont quittés

- Marcel GRARE
- Serge SANCHEZ
- Arcangelo SANTIN
- Serge LAMOLLE-CATIN

PRATIQUE

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous composez le **3237**. Pour les week-ends et jours fériés, la pharmacie de garde est affichée à votre officine.

Permanence juridique

Samedi 28/01 de 9h à 12h.
Mairie.
Gratuit, sur rendez-vous
au 01 30 36 23 00



Pierre-Edouard Eon
et les élus du Conseil municipal de Méry-sur-Oise
Vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 !
Scannez le QR Code pour découvrir le film de l'année 2022.



LA LUCIOLE

☎ 01 34 30 74 20 ✉ laluciole@merysuroise.fr f La Luciole



Tom Villa « Les nommés sont... »

Chroniqueur sur France Inter, TF1 et France 2 et Canal+, passé par le Djamel Comedy Club, Tom Villa devenu comédien monte sur scène ! Dans son spectacle *Les nommés sont...*, il enfle son smoking pour une cérémonie de remise de prix un peu particulière. De l'écologie aux médias, des réseaux sociaux au racisme, des gilets jaunes aux mariages à thèmes, de la chirurgie esthétique aux religions, Tom décrit la société avec humour en se moquant d'une seule personne : lui-même.

Samedi 4 février à 21h.
Tarif 25€ / Tarif abonnés : 20€.
Billets en vente à La Luciole et Fnac/Fnac.com

HUMOUR



NOUVEAU SPECTACLE

Le Comte de Bourderbala

3 Après plus de 2 millions de spectateurs pour ses deux premiers spectacles, Le Comte de Bourderbala revient pour une troisième édition corsée. Pour ce spectacle de la maturité, on le découvre avec plus de responsabilités, d'engagement et d'improvisations. Il délivre un stand up entre thèmes d'actualité, sujets intemporels et anecdotes personnelles pour le plus grand plaisir de son patron : le public.

Mercredi 8 mars à 21h.
Tarif : 30€ / tarif abonnés : 25€.
Billet en vente à La Luciole et Fnac / Fnac.com

RETRANSMISSIONS EN DIRECT



Tosca De Giacomo Puccini

En italien, sous-titré en français.
Durée : 2h30 plus 1 entracte

Judi 26 janvier à 19h30
Tarif : 15€ / Réduit : 10€



Le roi Lear De William Shakespeare

En direct de la Comédie Française.
Mise en scène : Thomas Ostermeier
Durée : 2h50.

Judi 9 février à 20h10
Tarif : 15€ / Réduit : 10€

CINÉMA DU 18 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER

Programme sur www.merysuroise.fr ou sur la page f La Luciole / Contact : 01 34 30 74 20 ou laluciole@merysuroise.fr

Tarif : 6€ / Réduit : 4€ (Demandeurs d'emploi, allocataires RSA, étudiants, moins de 18 ans, familles nombreuses, plus de 70 ans, personnes handicapées) / - de 10 ans : 3€



**Le Chat Potté 2 :
La Dernière Quête**
(1h42)
Mercredi 18 janvier 15h
Samedi 21 janvier 14h30



Le Parfum vert
(1h41)
Mercredi 18 janvier 18h15
Mardi 24 janvier 20h45



**Chœur de
Rockers** (1h30)
Mercredi 18 janvier 20h45
Vendredi 20 janvier 18h15
Judi 26 janvier 14h30
Samedi 28 janvier 17h



**I wanna dance
with somebody**
(2h35)
Vendredi 20 janvier 20h45
Samedi 21 janvier 20h30



Le Petit Piaf (1h35)
Samedi 21 janvier 17h
Mardi 24 janvier 18h15



Tirailleurs (1h40)
Mercredi 25 janvier 18h15
Vendredi 27 janvier 18h15
Samedi 28 janvier 20h30
Mardi 31 janvier 20h45



**Ernest et Célestine -
Le Voyage en
Charabie** (1h19)
Mercredi 25 janvier 15h
Samedi 28 janvier 14h30



Cet été-là (1h39)
Mercredi 25 janvier 20h45
Mardi 31 janvier 18h15



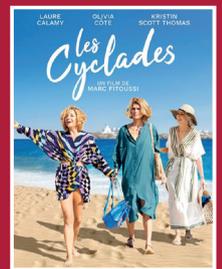
M3GAN (1h41)
Vendredi 27 janvier 20h45



**Le Secret des
Perlims** (1h16)
Mercredi 1^{er} février 15h



Les Cadors (1h25)
Mercredi 1^{er} février 18h15



Les Cyclades (1h50)
Mercredi 1^{er} février 20h45

■ enfants ■ jeunes ■ tout public ■ adultes